



LA CROIX DE BERNY

11^{ème} Dimanche ordinaire - c – 13 juin 2010

EGLISE OUVERTE

Depuis maintenant déjà trois mois, notre église est ouverte tous les matins en semaine de 9h00 à 12h00, offrant à chacun, paroissien régulier, habitant du quartier, travailleur ou passant, la possibilité d'entrer s'y recueillir, d'y prier auprès du Seigneur ou, simplement, de venir y chercher un peu de calme.

Cette disposition s'inscrit dans l'objectif de notre projet d'évangélisation; le simple geste d'ouvrir les portes de l'église constitue une invitation adressée à tous et contribue à rendre Dieu présent au monde qui nous entoure. Il s'agit là d'une fonction essentielle de la paroisse.

Il est temps maintenant, après cette période d'adaptation et de rodage, d'essayer d'élargir au maximum cette ouverture. Cela suppose d'examiner ensemble ce que nous sommes capables d'assurer concrètement dans ce but : calendrier et horaires d'ouverture, possibilité d'accueil éventuel, dispositions pratiques, suggestions diverses...

Une réunion, ouverte à tous et sans engagement, aura lieu à ce sujet
le **Samedi 19 Juin à 10 h.00 à Saint-François.**

Venez nombreux.

La nuit des veilleurs

Pour rendre visible notre foi en la prière comme mode d'action, l'ACAT propose de former une chaîne de prière pour les victimes de torture et de disparition forcée, pendant **la nuit du samedi 26 au dimanche 27 juin 2010**. La date est choisie comme chaque année en fonction de la journée mondiale de soutien aux victimes de la torture, le 26 juin, et le thème correspond à l'action de l'ACAT, bien sûr. Mais c'est l'occasion d'associer tous les croyants dans une action qui rappelle que :

- prier est efficace, même si on ne perçoit pas toujours l'effet espéré ;
- il y a des chrétiens partout dans le monde, de la Chine à l'Algérie en passant par le Guatemala, le Tchad, le Sri Lanka... (sont cités ici les pays d'appartenance des personnes pour qui il est proposé de prier plus particulièrement cette nuit-là dans la cadre de la campagne sur les disparitions forcées) si bien qu'à chaque instant du jour et de la nuit, il y a quelqu'un en prière quelque part sur terre !

On peut prier seul chez soi et se sentir en communion avec tous les autres ; mais ça fait parfois du bien de se rassembler pour concrétiser cette chaîne de prière (c'est pourquoi l'ACAT demande de s'inscrire, cf. ci-dessous).

Le défi de l'ACAT est de trouver assez de monde pour assurer une chaîne de prière de 20h le samedi à 8h le dimanche. Le secteur Antony-Bourg-la-Reine prendra sa part en début de soirée : il y aura des gens en prière à Ste-Odile à partir de 20h30 jusque vers 23h. Cette prière sera soutenue de 21h à 22h30 par des lectures bibliques, des textes de présentation de la situation de victimes, des prières lues, des chants et de la musique.

Afin d'associer ceux pour qui s'asseoir dans une église, écouter les textes, prier en silence et chanter, n'est pas très motivant, on propose d'organiser des marches à partir des autres lieux de culte du doyenné : St-Jean-porte-latine, St-François, St-Gilles...

Au point de départ, on donnera courtement quelques explications sur la raison de la démarche - la disparition forcée est courante dans beaucoup de pays, prier pour les disparus ne permet pas souvent qu'on en ait des nouvelles mais notre prière aide les victimes et leurs familles à ne pas sombrer dans le désespoir - et on se mettra en marche à pied, à trottinette, en vélo etc. en direction de l'église St-François, premier relais vers Ste-Odile, où nous rejoindront d'autres marcheurs. Chacun aura un papier donnant quelques infos sur une personne pour qui prier en chemin, par exemple en imaginant une visite à cette personne tout en la confiant à Dieu, comme on lui confie un ami dans la peine. A l'arrivée à Ste-Odile, chaque groupe de marcheurs pourra dire quelques mots (d'où il vient, pour qui il a prié...) et un geste de fraternité sera proposé.

Pour s'inscrire pour prier chez soi : www.nuitdesveilleurs.com ou tract jaune

Pour prier ensemble :

à Ste-Odile de 21h à 22h30 (église ouverte de 20h30 à 23h)

Pour prier en marchant :

RV à St-Gilles à 20h30 puis RV à St-François à 21h

Contact : Marie LARGER tél. 0142 37 73 14

Rencontres de fin d'année

Le jeudi 24 juin

à 19h30 Saint François rencontre des Conseils de communauté de Saint-Gilles et de Saint-François

le dimanche 27 juin

Avant la dispersion des vacances pour terminer l'année dans la fête nous nous réunirons pour un repas familial

Les inscriptions se feront comme d'habitude au fond de l'église dans le courants du mois.

Préparation de la rentrée

le samedi 19 juin

à 10h00, réunion pour l'organisation de l'ouverture de l'Eglise

le jeudi 1^{er} juillet

à 16h00, réunion de préparation pour la fête de St François le dimanche 3 octobre.

Vacances

En raison des vacances :

il n'y aura pas de messe le jeudi en juillet et en août, ni d'accueil le samedi matin.

Dimanche 13 juin : **Messe à 10h30 à Saint François**
Baptême de Théodore BERT et Mathéo HABIMKA
11^{ème} Dimanche du temps ordinaire

Jeudi 17 juin **Messe à Saint François à 12h15**

Samedi 19 juin : Accueil à Saint François de 10h à 12h
10h Réunion Eglise ouverte

Dimanche 20 juin : **Messe à 10h30 à Saint François**
Messe avec les enfants - Premières communions
12^{ème} Dimanche du temps ordinaire

Jeudi 24 juin **Messe à Saint François à 12h15**
à 19h30 à St François Réunion commune des EAP et des
Conseils de communauté de St François et de St Gilles

Samedi 26 juin : Accueil à Saint François de 10h à 12h

Dimanche 27 juin : **Messe à 10h30 à Saint François**
13^{ème} Dimanche du temps ordinaire
Repas paroissial

Jeudi 1 juillet pas de messe à St François
A 16h00 à St François : Réunion de préparation de la fête de
Saint François

Samedi 3 juillet : pas d'accueil à Saint François

Dimanche 4 juillet : **Messe à 10h30 à Saint François**
14^{ème} Dimanche du temps ordinaire